



### APPEL DE PROVISIONS No 01

#### PROVISION/OPERATIONS COURANTES

Période du 01/10/2022 au 31/12/2022

Copropriété : SDC 67 A 71 RUE JB PIGALLE  
67 A 71 RUE JB PIGALLE  
75009 PARIS

SARL RELAIS PIGALLE  
13 BOULEVARD DE CLICHY  
75009 PARIS

Copropriétaire : SARL RELAIS PIGALLE

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: MAZEAU Romain	01.56.33.33.03
Comptable	: BERGEROT Cécile	01.53.41.52.86

Référence : S.010157.03150

Page N° 1/1

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
245	0000		1S	BOX	137

**ESPACE CLIENT**

**Pour vous identifier**

Votre identifiant  
**A222REC82928F**

Votre mot de passe

Avance	Autres avances	Provisions
41,77	0,00	288,84

Rubriques de charges	Budget Période	Base de répartition		Votre Quote Part
		Individuel	Total	
Lot n° 245 BOX				
DEPENSES GENERALES	36.312,50	137	100000	49,74
DEPENSES SOUS-SOL	4.575,00	137	34840	17,99
DEPENSES ASCENSEUR SOUS-SOL	1.637,50	8	2919	4,49
Sous-total				<b>72,22</b>
<b>Total appel Copropriétaire</b>				<b>72,22</b>

#### Relevé de compte depuis le 01/07/2022

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/07/2022	1E APPEL TRVX CURAGE HYDRO	20,17	
01/07/2022	Prov./Chg courante 01/07/2022	72,19	
07/07/2022	Virement reçu du 05/07/2022		92,36
01/08/2022	1E APPEL TRAVAUX RAVALEMEN	72,63	
01/09/2022	1E APPEL TX MISE CONFORMIT	91,86	
15/09/2022	VIRT SURFACES-GESTION 14/09/22		91,86
01/10/2022	Prov./Chg courante 01/10/2022	72,22	
	<b>Solde en notre faveur (Euros.)</b>	<b>144,85</b>	<b>329,07</b>
			<b>184,22</b>

"A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires."

#### Coupon à joindre impérativement à votre règlement

RELAIS PIGALLE	Resp. :	MAZEAU Romain
Référence : S.010157.03150	A l'ordre de :	SDC SDC 67 A 71 RUE JB PIGALLE
Remise : SCH3	A l'adresse :	FONCIA PARIS RIVE DROITE
Période : du 01/10/2022 au 31/12/2022		27 RUE DE PROVENCE
Montant : 144,85 Euros.		CS 10003
		75427 PARIS CEDEX 09

Exigible le : 01/10/2022